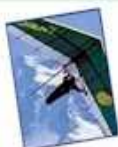


COMITE DEPARTEMENTAL DE VOL LIBRE



PYRENEES ROUSSILLON

Siège social : Maison départementale des Sports
Rue Dugay-Trouin - 66 000 PERPIGNAN

Compte rendu du Comité Directeur Du Jeudi 5 Juillet 2007, à 18 heures 30 Maison des Sports à PERPIGNAN

Présents:

Jean GAILLARDE, , Jean François MAUNY, Pierre SARDIN, Jérôme SEYCHAL, Didier EXIGA , Charles TORRENT.

Invités :

Georges CARBASSE, Elie RETANA, Jean TORRENS, Aldric VENE.

Excusés:

Philippe PRADES.

Absents : Gérard GARCIA, Charles DIAS, Alain LAZZARA, Benoît SANTELLANI, Claire TISSEYRE, Philippe RETANA, Serge SOUQUET.

ORDRE DU JOUR :

Point financier

Etude des propositions de la commission sites et balise sur les points suivants :

- Balises
- signalisation des sites.
- débroussaillage des sites

Questions diverses et d'actualité.

Pierre SARDIN. étant secrétaire et président, il ouvre la séance à 18 heures 10.

Situation Financière :

Le trésorier fait état de la situation financière du CDVL pour l'exercice en cours :

Recettes 5549€

Subvention du Conseil Général : 2400 € (1400€ de fonctionnement et 2x 500 € sur projets d'action)
Jeunesse et sports 1000 € pour projet de formation.
CNDS 1700 € (à venir)
6 clubs et 2 écoles ont payé leur cotisation au CDVL soit 320€

Dépenses 4111€

elles se répartissent pour les principaux chapitres :

Fournitures et équipements 1240 € (balise+ manches à air)
Location 460 €, assurances 98 €, Cotisation CDOS 90 €, Projet jeunes 1997€, Frais divers...

Disponible

Résultat de l'année 1437€ + solde 2006 3110€ = 4547€

Pierre SARDIN propose que la subvention obtenue pour le championnat de France de Snow-kite soient attribués à la section sportive de FONT-ROMEUE. Il précise que le service jeunesse et sport du Conseil Général a donné son accord pour ce transfert.

Le budget prévisionnel 2007 est donc recadré sur les bases suivantes :

- formation : 1500€
- section sportive (dotation exceptionnelle) 500 €
- équipement et entretien des sites : 1500 € (y compris débroussailleuse et entretien balise)

Rapport commission sites et balises :

Le président donne lecture du rapport établi par la commission sites et balises lors de sa réunion du 26/05/2007. Il est procédé à l'étude des différents points de proposition.

- Achat annuel d'une balise nouveau modèle (type ADISON) pour rénover le parc sur 3 ans.
Le trésorier fait remarquer que pour l'année 2007 le budget équipement ne peut supporter cet investissement sauf à y être consacré en totalité.

- Mise en place d'une signalétique.

Jean GAILLARDE donne l'information que la Ligue Languedoc Roussillon prend en charge les frais de réalisation des panneaux de site. Il nous incombe de lui fournir la maquette comportant les informations que souhaite y voir figurer. La demande sera donc adressée à la Ligue pour les sites suivants :

BATERE réalisation de la maquette à la charge de Aldric VENE

SOREDE réalisation de la maquette à la charge de Charles TORRENT

LES ANGLES réalisation de la maquette à la charge de Didier EXIGA

FORCA REAL réalisation de la maquette à la charge de J. François MAUNY

MONTESCOT réalisation de la maquette à la charge de Pierre SARDIN

Les maquettes sont à transmettre à Jean GAILLARDE qui fera suivre la demande à la Ligue.

Pierre SARDIN fait ressortir le besoin d'une signalisation routière directionnelle grand public pour les sites majeurs de parapente, au même titre que celle existant pour d'autres installations sportives (base nautique, stades, etc...). Le secrétariat est chargé d'initier une démarche vers le Conseil Général pour demander la mise en place de cette signalétique. Dans un premier temps seuls les sites de CERET et TARGASSONNE-MAUROUX seront concernés.

- Parc de Balises :

La nouvelle balise ADISON commandée en 2006 sera installée au Pic des Mauroux. Elie RETANA est chargé de contrôler ce matériel avant mise en place en accord avec Jean VIGUIER. Lorsque la balise nouveau modèle sera installée, la balise « joker » actuellement aux ANGLES sera mise en place pour essai au Pic NEOULOUS (zone TDF). L'ancienne balise des MAUROUX étant alors affectée aux ANGLES. Les modifications techniques (indicatifs, et codes DTMF) seront effectuées sur ces équipements dès que nécessaire.

- Achat d'une débroussailleuse.

Une débroussailleuse manuelle sera achetée pour effectuer les travaux légers d'entretien des sites. Cet équipement qui reste à disposition de l'ensemble des clubs du département, sera confié en gestion au club des ALIGERS.

- Budget d'entretien des sites :

Au sujet des opérations de débroussaillage Jean GAILLARDE évoque la possibilité de faire intervenir des chantiers d'insertion, ou des C.A.T. pour des sommes raisonnables, et qu'il serait utile de prévoir un budget d'entretien des sites. Le trésorier fait remarquer que les fonds encore disponibles limitent la portée d'une telle mesure. L'idée d'une mutualisation de l'entretien des sites évoquée n'a pas été retenue.

- Fonctionnement des commissions.

Au vu des difficultés de fonctionnement des commissions et de la nécessité de réunir un Comité Directeur pour valider les propositions de ces commissions, le président propose pour l'exercice 2008 de réformer ce système, en instituant des Comités Directeurs ouverts à tous les licenciés, et chacun de ceux-ci traitant d'un seul sujet correspondant aux objets des commissions actuelles. Les dates de réunion de ces Comités Directeur étant fixées en début d'année. Le sujet sera présenté à la prochaine Assemblée Générale.

Questions d'actualité

- Le Projet de changement de classe de la TMA de l'aéroport de PERPIGNAN
- Le projet 2007 du team X Rid'Air